

## Des panneaux à connaître

Les panneaux ronds et rouges pour signaler une interdiction :

Accès interdit aux cycles	Sens interdit à tout véhicule	Circulation interdite à tout véhicule	Limitation de vitesse à 30 km/h
			

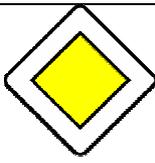
Les panneaux ronds et bleus pour signaler une obligation :

Piste ou bande obligatoire pour les cycles	Direction obligatoire à droite	Chemin obligatoire pour piétons	Vitesse minimale obligatoire
			

Ces panneaux informent des dangers :

Débouché de cyclistes	Intersection céder le passage à droite	Virage à droite	Chaussée rétrécie
			

Ces panneaux informent des priorités aux carrefours :

Céder le passage à l'intersection	Céder le passage à l'intersection (signal avancé)	Arrêt à l'intersection (signal avancé)	Indication du caractère prioritaire d'une route
			

Le carré bleu pour signaler les informations :

Piste ou bande cyclable conseillée et réservée aux cyclistes	Fin de piste ou bande cyclable	Voie sans issue	Priorité par rapport à la circulation venant en face
			